

Normes de présentation des contributions écrites destinées au volume d'actes du XII^e Congrès de l'AIEO Albi 2017

Le respect de ces normes est impératif. Dans le cas contraire, les responsables de l'édition des actes renverront aux auteur-e-s leur contribution jusqu'à ce que la conformité soit complète.

Conformément aux statuts de l'AIEO, la langue de la contribution doit être une **langue romane**.

Les **usages typographiques** (y compris le système de ponctuation) qui s'appliquent sont ceux de la langue choisie dans sa version européenne. Pour les contributions en français, une attention particulière est donc requise pour les espaces insécables avant les signes de ponctuation.

La longueur des textes ne doit pas dépasser **30 000 signes espaces comprises** (bibliographie et notes comprises).

Le texte est saisi en Times New Roman 12. Le fichier est enregistré sous **Word** et sous **PDF**.

Les **illustrations** doivent être d'une résolution de qualité (300 dpi minimum).

Caractères spéciaux. Pour l'API, utiliser la police Doulos SIL (version 5.000 téléchargeable sur <http://software.sil.org/doulos/download/>).

Références bibliographiques

Le système utilisé est celui avec notation des références dans le corps de l'article : **Auteur année, page(s)**. Exemple : Lafont 1987, 43-45¹. Sauf cas exceptionnels, les notes n'accueillent pas de références bibliographiques.

En fin d'article, sous la rubrique « Références bibliographiques », sont données les références des publications utilisées dans l'article suivant les principes suivants :

Ouvrage : AUTEUR, Prénom (date). *Titre*, ville, éditeur commercial.

Exemple :

¹ L'indication est donnée entre parenthèses dans le corps du texte. Dans le cas des éditions de textes : éd. nom de l'éditeur scientifique année de publication de l'édition de textes virgule page(s). Exemple : éd. Ricketts 1964, 156. On peut ajouter le(s) numéro(s) de vers précédé(s) de l'abréviation v.

ALLIÈRES, Jacques (2001). *Manuel de linguistique romane*, Paris, Champion.

Édition de texte : NOM de l'auteur édité, prénom, *Titre*, éd. prénom nom de l'éditeur scientifique, ville, éditeur commercial.

Exemple :

GUILHEM de MONTANHAGOL (1964). *Les poésies de Guilhem de Montanhagol, troubadour provençal du XIII^e siècle*, éd. Peter Ricketts, Toronto, Pontifical Institute of Mediaeval Studies.

Article dans une revue : AUTEUR, Prénom (date). « Titre de l'article », *Nom de la revue* n°, page de début-page de fin de l'article.

Exemple :

COROMINES, Joan (1973). « Du nouveau sur la toponymie occitane », *Beiträge zur Namenforschung* 8, 193-308.

Article dans un ouvrage collectif : AUTEUR, Prénom (date). « Titre de l'article », in Prénom Nom (éd.²), *Titre de l'ouvrage*, ville, éditeur commercial, page de début-page de fin de l'article.

Exemple :

FABRE, Daniel (2003). « Torquato Tasso chez les bergers », in Jean-Claude Bouvier / Jacques Gourc / François Pic (éds), *Sempre los camps auràn segadas resurgantas. Mélanges offerts à Xavier Ravier*, Toulouse, CNRS, 461-474.

En cas d'auteurs multiples, ceux-ci sont séparés par des / (espace avant et après /). Aucune abréviation *op. cit.*, *ibid.* n'est acceptée. Il n'y a pas d'abréviation p. ni pp. devant les numéros de pages. Il n'y a pas de virgule entre le titre de la revue et le numéro de la livraison.

Pour les disciplines littéraires et historiques, il est recommandé d'établir une distinction entre références primaires (Sources, Textes...) et secondaires (Études...) sous la forme de divisions à l'intérieur de la rubrique « Références bibliographiques ».

Citations

Toutes les citations se font dans la langue originale du texte cité. Les traductions prennent place soit après la citation soit en note de bas de page.

Les citations brèves sont intégrées dans le corps du texte entre guillemets français. Les guillemets anglais constituent le second niveau de guillemets (guillemets dans les guillemets).

Les citations longues sont disposées avec un retrait de 1 cm, sans guillemets ouvrants et fermants, en corps 11. Exemple :

Que degun fasse lou serious ;
La guayeta ten leis esprits alerto,
Quauque boïen conte sus cuberto,
Vequi ce que crezi lou mious.

² Pour les volumes d'actes de colloque ou des mélanges : éd. (au pluriel : éds). Pour les volumes collectifs non issus de colloques : dir. (au pluriel : dirs).

Coumo ferian un jour dins sarteno bastido,
Ounte se trouberian uno troupo chاوزido.
D'amigos & d'amis, tous guays, & ben dispos
A dire chacun de boëns mots. (éd. Gardy 2010, II, 77)

Attention : pas de citations sans références précises.

Présentation bio-bibliographique

Les auteurs sont invités à joindre à leur texte une brève notice bio-bibliographique (maximum 400 signes espaces comprises), rédigée dans la langue de leur contribution.

La **signature** de la contribution comprend

- le prénom + le nom de l'auteur-e / des auteur-e-s
- pour chaque auteur, le nom de l'établissement de rattachement

Nota bene : l'acceptation d'une communication orale n'implique pas automatiquement la publication de cette communication dans les actes du Congrès. Les textes des communications seront évalués, comme cela a été le cas pour les propositions de communications, par le comité scientifique du Congrès. Le comité d'organisation transmet les avis du comité scientifique et n'étant pas habilité à juger de la valeur scientifique des textes il n'engagera avec les auteur-e-s aucune discussion à ce sujet. Un refus de publication n'entraîne aucun remboursement des frais d'inscription au Congrès.

Date-limite : les textes doivent être envoyés à aieo2017@univ-tlse2.fr avant le 31 octobre 2017.

Pour toute **question**, écrire à aieo2017@univ-tlse2.fr